



## Communiqué de presse

### BRP RAPPORTE SES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE L'AF14

#### Faits saillants :

- Revenus records pour un premier trimestre de 804,3 millions de dollars, une hausse de 12 % si on exclut les bateaux sport.
- Augmentation de 27 % des revenus des produits toutes saisons due aux ventes du Can-Am Spyder ST et du VCC Maverick.
- Résultat net de 25,7 millions \$ pour un bénéfice de base par action de 0,25 \$.
- Résultat net normalisé<sup>(1)</sup> de 53,4 millions \$, soit une hausse de 7,7 % qui donne un bénéfice de base par action normalisé de 0,52 \$.
- Bonnes perspectives pour le bénéfice par action normalisé<sup>(1)</sup>, qui devrait se situer entre 1,45 \$ et 1,50 \$ pour l'exercice 2014.

**Valcourt, Québec, le 13 mai, 2013** – BRP inc. (TSX:DOO) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du premier trimestre, qui s'est terminé le 30 avril 2013. Notez qu'à moins d'indication contraire, toutes les données sont en dollars canadiens. Les résultats financiers complets sont disponibles sur: [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

« Nous sommes fiers d'annoncer nos premiers résultats comme société ouverte. Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux actionnaires de BRP. Le rendement de ce premier trimestre nous permet d'envisager une bonne année, a déclaré José Boisjoli, président et chef de la direction. Les revenus de la vente de nos produits toutes saisons ont grimpé de 27 % au cours du trimestre, avec le Can-Am Spyder ST et le véhicule côte à côte Maverick en tête de liste qui démontrent notre capacité à lancer de nouveaux produits avec succès tout en s'assurant d'un haut niveau d'acceptation des consommateurs », a ajouté M. Boisjoli..

« Nous avons aussi lancé au premier trimestre le nouveau moteur de motoneige Rotax ACE 900. Ce dernier a reçu un bon accueil du réseau qui s'est traduit par d'importantes commandes printanières de motoneiges à être livrées aux troisième et quatrième trimestres. Et c'est sans parler de la vente au détail de Spyder, qui continue de croître plus rapidement que les ventes de l'industrie de la motocyclette sur route. »

« La croissance internationale est au cœur de notre stratégie d'entreprise; c'est pourquoi nous sommes fiers d'une hausse de 8 % de nos revenus à l'étranger, vu les difficultés économiques des pays de l'Europe de l'Ouest. De plus, la construction de notre deuxième usine au Mexique, à Querétaro, avance conformément au calendrier », a conclu M. Boisjoli.

Faits saillants des revenus du premier trimestre de l'exercice 2014

Les revenus du trimestre ayant pris fin le 30 avril 2013 se chiffrent à 804,3 millions de dollars, soit une hausse de 5,5 %, ou 41,6 millions. En excluant les répercussions de notre retrait à l'automne 2012 du marché des bateaux sport, cette hausse se situe à 12 %. De cette augmentation, 13 millions viennent de fluctuations favorables des taux de change, essentiellement en raison de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien y étant pour beaucoup. Les revenus de l'entreprise comprennent la vente en gros de ses produits saisonniers (motoneiges Ski-Doo et Lynx et motomarines Sea-Doo), de ses produits toutes saisons (VTT, VCC et Spyder Can-Am), de ses systèmes de propulsion (moteurs Rotax et moteurs hors-bord Evinrude) et des pièces, accessoires et vêtements (PAV) connexes.

## DONNÉES SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les	
	30 avril 2013	30 avril 2012
		Retraité <sup>[2]</sup>
<b>Revenus par catégorie</b>		
Produits saisonniers	206,7 \$	253,6 \$
Produits toutes saisons	404,7	317,7
Systèmes de propulsion	92,9	93,1
PAV	100,0	98,3
<b>Revenus totaux</b>	<b>804,3</b>	762,7
Coût des ventes	586,3	550,5
<b>Marge brute</b>	<b>218,0</b>	212,2
<i>En pourcentage des revenus</i>	<b>27,1 %</b>	27,8 %
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>131,9</b>	123,0
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>86,1</b>	89,2
Frais financiers nets	16,9	20,4
(Gain) perte de change sur la dette à long terme	8,3	(11,2)
Augmentation de la juste valeur des actions ordinaires	19,6	4,8
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>41,3</b>	75,2
Charge d'impôt	15,6	20,6
<b>Résultat net</b>	<b>25,7 \$</b>	54,6 \$
<b>BAIIA<sup>[1]</sup></b>	<b>87,6 \$</b>	104,9 \$
<b>BAIIA normalisé<sup>[1]</sup></b>	<b>107,8 \$</b>	109,7 \$
<b>Résultat net normalisé<sup>[1]</sup></b>	<b>53,4 \$</b>	49,6 \$
<b>Bénéfice normalisé par action<sup>[1]</sup></b>	<b>0,52 \$</b>	0,49 \$

<sup>[1]</sup>Le BAIIA, le BAIIA normalisé et le résultat net normalisé sont des mesures utilisées par la Société pour évaluer sa performance opérationnelle, mais non définies par les IFRS. Le BAIIA s'entend du résultat net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge d'impôt, la charge d'amortissement et (le gain) la perte de change sur la dette à long terme. Le BAIIA normalisé s'entend du résultat net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge d'impôt, la charge d'amortissement, (le gain) la perte de change sur la dette à long terme, l'augmentation de la juste valeur des actions ordinaires remboursables et les éléments non récurrents. Le résultat net normalisé s'entend du résultat net avant (le gain) la perte de change sur la dette à long terme, l'augmentation de la juste valeur des actions ordinaires rachetables et les éléments exceptionnels non récurrents ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments. Le bénéfice normalisé par action – de base et le bénéfice normalisé par action – dilué sont respectivement calculées en divisant le résultat net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – de base et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – de base et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – dilué.

<sup>[2]</sup>Retraité pour tenir compte de l'application des modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, décrites à la note 2a) des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 30 avril 2013.

### **Produits saisonniers**

Les revenus tirés des produits saisonniers ont diminué de 46,9 millions de dollars, ou 18,5 %, pour atteindre 206,7 millions lors du trimestre terminé le 30 avril 2013, comparativement à 253,6 millions à la période correspondante de l'année précédente. Cette diminution est attribuable à la baisse des revenus de 44,0 millions de dollars provenant de la décision de la Société, annoncée à l'automne 2012, de cesser ses activités liées au marché des bateaux sport.

### **Produits toutes saisons**

Les revenus tirés de la catégorie des produits toutes saisons ont augmenté de 87,0 millions de dollars, ou 27,4 %, pour atteindre 404,7 millions pour le trimestre terminé le 30 avril 2013, comparativement à 317,7 millions pour la période correspondante de l'année précédente. L'augmentation est principalement attribuable au lancement de nouveaux modèles comme les Can-Am Spyder ST et les véhicules côte à côte Maverick.

### **Systèmes de propulsion**

Les revenus tirés des systèmes de propulsion sont demeurés stables, se chiffrant à 92,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2013, comparativement à 93,1 millions pour la période correspondante de l'année précédente, et ce, en dépit de l'arrivée tardive du printemps en Amérique du Nord, laquelle s'est répercutée sur les revenus générés par les moteurs hors-bord.

### **PAV (pièces, accessoires et vêtements)**

Les revenus tirés des PAV ont augmenté de 1,7 million de dollars, ou 1,7 %, pour atteindre 100 millions lors du premier trimestre terminé le 30 avril 2013, en hausse comparativement à 98,3 millions pour la période correspondante de l'année précédente.

La **marge brute** a atteint 218,0 millions de dollars, ou 27,1 % des revenus – une augmentation de 2,7 % ou de 5,8 millions – lors du premier trimestre s'étant terminé le 30 avril 2013, comparativement à 212,2 millions pour la période correspondante de l'année précédente. La diminution de 70 points de base de la marge brute est principalement attribuable à la hausse des coûts de fabrication des produits toutes saisons afin d'accroître la flexibilité de la production pour mieux répondre à la demande du marché, à des charges additionnelles afin de soutenir le transfert de la production de motomarines à l'usine de Querétaro, au Mexique.

Les **charges d'exploitation** ont augmenté de 8,9 millions de dollars, ou 7,2 %, pour atteindre 131,9 millions lors du premier trimestre terminé le 30 avril 2013, comparativement à 123,0 millions au trimestre correspondant de l'année précédente. Cette augmentation est principalement imputable à la hausse des frais de publicité pour toutes les catégories de produits, à la hausse de la rémunération fondée sur des actions relativement au premier appel public à l'épargne de la Société, ainsi qu'à l'augmentation des investissements dans des projets de recherche et de développement.

Le **résultat net normalisé** a augmenté de 3,8 millions de dollars, ou 7,7 %, pour atteindre 53,4 millions pour le trimestre terminé le 30 avril 2013, comparativement à 49,6 millions pour la période correspondante de l'année précédente.

### Perspectives financières pour l'exercice financier 2014

Les prévisions de BRP pour l'exercice 2014 sont les suivantes.

Éléments financiers	AF14 projetée vs AF13
Revenus par catégorie	
Produits saisonniers	Stable à bas de la tranche de 1 à 10 %
Produits toutes saisons	Haut de la tranche de 10 à 20 %
Systèmes de propulsion	Bas de la tranche de 1 à 10 %
PAV	Haut de la tranche de 1 à 10 %
Revenus totaux de l'entreprise	Haut de la tranche de 1 à 10 %
BAIIA normalisé	Bas de la tranche de 10 à 20 %
Taux d'imposition effectif	En hausse à 28 % - 29 %
Résultat net normalisé	Haut de la tranche de 1 à 10 %
Bénéfice normalisé par action (si l'option de sur-allocation est exercée intégralement)	1,45 \$ et 1,50 \$
Acquisitions d'immobilisations	Stable

Les perspectives ci-dessus excluent les effets des fluctuations des taux de change. De plus, elles ont été établies à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché en préparant ses perspectives financières pour AF14, y compris des hypothèses concernant la conjoncture économique des pays dans lesquels la Société exerce ses activités, la concurrence et les lois fiscales applicables aux activités de la Société. La Société tient à rappeler que les hypothèses utilisées pour préparer les prévisions pour AF14, bien qu'elles étaient raisonnables au moment où elles ont été établies, pourraient s'avérer incorrectes ou inexactes. Les prévisions ci-dessus ne tiennent pas compte non plus de l'incidence que pourraient avoir d'éventuels éléments non récurrents ou exceptionnels ou de nouvelles ententes commerciales importantes, cessions, fusions, acquisitions ou autres regroupements d'entreprises ou transactions susceptibles d'être annoncés ou de se produire après le 13 juin 2013. L'incidence financière de telles transactions et de tels éléments non récurrents ou exceptionnels peut être complexe et dépend des faits qui se rattachent à chacun d'entre eux. Nous ne pouvons donc décrire l'incidence prévue de façon complète ou la présenter de la manière dont nous présentons les risques connus auxquels sont exposées nos activités. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer considérablement de nos attentes énoncées dans le présent communiqué de presse. Les perspectives constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et doivent être lues parallèlement à la rubrique Avertissement concernant les énoncés prospectifs.

**Conférence téléphonique et webdiffusion**

À 10 h aujourd'hui même (HAE), BRP inc. tiendra une conférence téléphonique et une webdiffusion pour traiter de ses résultats au premier trimestre de 2014. La conférence sera animée par José Boisjoli, président et chef de la direction, et par Claude Ferland, chef de la direction financière. Un diaporama et le lien vers la webdiffusion seront affichés sur la page Investisseurs du site web de BRP, au [www.brp.com](http://www.brp.com), sous l'onglet Présentations financières. Pour écouter la version intégrale de la conférence téléphonique, composez le 514-861-4190, le 1-877-461-2815 (sans frais en Amérique du Nord) ou le +00.800.6578.9898 (hors Amérique du Nord). Pour écouter la conférence en anglais seulement, composez le 1-514-392-1478, le 1-866-225-0198 (sans frais en Amérique du Nord) ou le +00.800.6578.9898 (hors Amérique du Nord). Enfin, pour écouter la conférence en français seulement, composez le 1-514-392-9196, le 1-866-225-2055 ou le +00.800.6578.9898 (hors Amérique du Nord). En cas de problèmes, demander l'événement 4164640.

**La rediffusion de la webdiffusion sera disponible, deux heures après l'événement à l'adresse suivante: [http://investors.brp.com/Présentations financières](http://investors.brp.com/Présentations%20financières).**

**À propos de BRP**

BRP (TSX:DOO) est un chef de file mondial en conception, développement, fabrication, distribution et marketing de véhicules récréatifs motorisés. Distribuée dans 105 pays, sa gamme de marques et de produits comprend : les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines Sea-Doo, les véhicules tout-terrain et les véhicules côte à côte Can-Am, les roadsters Spyder, les moteurs hors-bord Evinrude ainsi que les systèmes de propulsion Rotax. BRP emploie environ 6 800 personnes à travers le monde.

[www.brp.com](http://www.brp.com)

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Evinrude, Rotax, Can-Am, Spyder et le logo BRP sont des marques de commerce appartenant à Bombardier Produits Récréatifs inc. (une filiale de la Société) ou à ses sociétés affiliées.

– 30 –

**Renseignements**

Johanne Denault  
Chef de service, Communications  
Tél. : 450-532-5173  
[johanne.denault@brp.com](mailto:johanne.denault@brp.com)

Jon Reider  
Relations avec les investisseurs  
Tél. : 450-532-6311  
[jon.reider@brp.com](mailto:jon.reider@brp.com)

## **MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Certains renseignements contenus dans le présent communiqué, y compris les énoncés se rapportant à nos perspectives financières pour l'exercice 2014 (notamment les revenus, la marge brute, les charges d'exploitation, le BAIIA normalisé, le taux d'imposition réel, le résultat net normalisé et le bénéfice par action normalisé), ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « prévoir », « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis », « estimer », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables. De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes inhérents et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières. BRP met le lecteur en garde contre le fait que ses hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur et comportent des risques, des incertitudes et d'autres éléments, connus ou non, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels de la Société ou du secteur des sports motorisés diffèrent considérablement des perspectives ou des résultats ou du rendement futurs sous-entendus par ces énoncés. Les principales hypothèses ayant servi à formuler les énoncés prospectifs sont décrites ci-après.

### **Principales hypothèses**

En outre, de nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants : l'incidence de conditions économiques défavorables sur les dépenses à la consommation; le fléchissement de l'acceptation sociale des produits de la Société; la fluctuation des taux de change; les niveaux d'endettement élevés; l'indisponibilité de capitaux supplémentaires; les conditions météorologiques défavorables; les fluctuations saisonnières des ventes; l'incapacité de la Société à se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit; la dépendance envers des concessionnaires, des fournisseurs, des sources de financement et d'autres partenaires stratégiques qui peuvent craindre certaines conditions économiques; l'importance des frais fixes; l'incapacité de concessionnaires et de distributeurs d'obtenir un accès convenable à du capital; la survenance de difficultés d'approvisionnement, la résiliation ou l'interruption des ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux; les clauses restrictives contenues dans des accords de financement ou d'autres contrats importants conclus par la Société; la concurrence que subissent les gammes de produits de la Société; la perte des services de hauts dirigeants ou d'employés qui possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; l'incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques; l'issue défavorable à la Société d'une réclamation importante liée à la responsabilité du fait des produits; les réclamations liées à la garantie des produits ou les rappels de produits qui donnent lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la dépendance envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants pour s'occuper de la distribution au détail des produits; la dépendance envers les relations avec les clients pour la vente d'équipement d'origine; une mauvaise gestion des stocks; les risques liés aux activités internationales; l'incapacité d'améliorer les produits existants ou de créer et de commercialiser de nouveaux produits; la protection des droits de propriété intellectuelle; la défaillance de systèmes de technologie de l'information; la baisse du prix d'anciennes versions de produits vendus sur le marché d'occasion et l'offre excédentaire des concurrents; l'incapacité de mettre fructueusement en œuvre la stratégie de fabrication; la modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; l'augmentation des coûts du carburant; la détérioration des relations entretenues avec les employés; le

*passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la non-souscription d'une assurance convenable; les dépenses liées aux sociétés ouvertes; l'exercice des activités par l'intermédiaire de filiales et l'influence importante de nos actionnaires principaux détenant plusieurs actions à droit de vote. BRP n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, sauf si elle y est tenue en vertu de la législation canadienne en valeurs mobilières applicable. Si BRP décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure qu'elle fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.*